

GESTION DES RÉCLAMATIONS CLIENT BIOMÉRIEUX
Conditions de traitement des données (mondiales) – Annexe 1

DÉTAILS DU TRAITEMENT DES DONNÉES RELATIFS À LA GESTION DES RÉCLAMATIONS CLIENT ET SOUS-TRAITANTS ULTÉRIEURS

1. DÉTAILS DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Nature et finalité du traitement des Données personnelles	Tout traitement nécessaire à la Gestion des réclamations client, notamment, mais sans s’y limiter, l’accès, la manipulation, la duplication, l’exportation, la modification, le stockage et l’affichage des Données personnelles nécessaires.
Responsable du traitement	Client
Sous-traitant	bioMérieux
Personnes concernées	Client Patients (clients cliniques uniquement)
Responsabilité d’informer, de recueillir le consentement et/ou de définir la base légale	Client
Éléments de Données personnelles traités	bioMérieux traite les Données personnelles nécessaires stockées par bioMérieux ou le Client afin de gérer la demande du Client. Ces données peuvent inclure les catégories de Données personnelles suivantes en fonction du système bioMérieux : Client : - <u>Informations sur l’emploi</u> : Entité de l’entreprise, signature numérique, intitulé du poste/fonction, lieu d’exercice, informations organisationnelles (direction, service…), adresse e-mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel - <u>Informations de navigation</u> : Journaux d’événements, adresse IP, nom d’utilisateur/identifiant utilisateur - <u>Identification personnelle</u> : Prénom, nom, signature physique Patient (Client clinique uniquement) : - <u>Identification personnelle</u> : Âge, pays, date de naissance, date du décès, prénom, sexe, taille/poids, nom de famille, origine raciale ou ethnique - <u>Informations sur la santé</u> : Informations patient (identifiant d’échantillon, identifiant du patient, données cliniques…)
Durée du traitement	Le traitement des données personnelles se poursuivra pendant la période nécessaire pour répondre aux besoins du Client et, en tout état de cause, ne devra pas excéder 120 jours à compter de la création du fichier dans le système suite à une demande du Client. À l’expiration de cette période, les Données personnelles seront effacées. Dans le cas où cette période ne pourrait être respectée, bioMérieux en informera le Client afin de solliciter son accord.

2. LISTE DES SOUS-TRAITANTS ULTÉRIEURS

Une liste des sous-traitants ultérieurs pour la gestion des réclamations client est disponible [ici](#).